



Philippe Rygiel

## Historien à l'âge numérique

Presses de l'enssib

---

# Chapitre 7. Des archives numériques sans historiens ?

---

DOI : 10.4000/books.pressesenssib.6396  
Éditeur : Presses de l'enssib  
Lieu d'édition : Villeurbanne  
Année d'édition : 2017  
Date de mise en ligne : 9 avril 2019  
Collection : Papiers  
ISBN électronique : 9782375460818



<http://books.openedition.org>

### Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2017

### Référence électronique

RYGIEL, Philippe. *Chapitre 7. Des archives numériques sans historiens ?* In : *Historien à l'âge numérique* [en ligne]. Villeurbanne : Presses de l'enssib, 2017 (généré le 16 février 2021). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pressesenssib/6396>>. ISBN : 9782375460818. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pressesenssib.6396>.

---

Ce document a été généré automatiquement le 16 février 2021.

---

## Chapitre 7. Des archives numériques sans historiens ?

---

La première version de ce texte est parue en 2005 dans le numéro 79 de la revue *Matériaux pour l'histoire de notre temps*. Celui-ci rendait compte d'un travail collectif, piloté par Françoise Blum et Rossana Vaccaro dans le cadre du Centre d'histoire sociale du XX<sup>e</sup> siècle de l'université Paris I. Elles entamaient, avec d'autres, une réflexion sur les archives des mouvements sociaux à l'heure d'Internet. Ce travail allait connaître de nombreux et riches prolongements, dans le cadre du CHSXX, auxquels il est parfois fait allusion dans les pages qui suivent. Si j'ai suivi ceux-ci, pour avoir assuré avec Michel Pigenet la direction de ce centre durant quelques années, j'ai été, dans le contexte de cette enquête, un observateur attentif et un soutien institutionnel, et non un participant actif. L'inscription dans ce cadre a cependant contribué à définir le regard que j'ai pu porter sur les transformations de l'activité réseau des historiens et de leurs institutions.

- 1 Je n'ai, en tant qu'historien, jamais utilisé d'archives électroniques. Je suis cependant membre d'une corporation, dont je ne puis me targuer d'être le représentant, nécessairement intéressée – la nécessité étant ici hélas de droit et non de fait – aux transformations des conditions de l'archivage des matériaux qui nourriront les discours historiques futurs.

## Quelles archives

- 2 J'ai peu à dire de ces transformations elles-mêmes, sinon que je regrette que les historiens, en tant que corps de métier, aient si peu fait entendre leur voix lors des débats portant sur l'archivage des données numériques. Ils auraient pu pourtant, forts de l'expérience du maniement et de l'interprétation de l'archive et exonérés de la nécessité de songer au coût des entreprises qu'ils proposent, relever certains des présupposés structurant les discussions en cours et les solutions adoptées par les institutions archivistiques. Trois me retiendront ici, que je dégage du manuel pratique de conservation des archives électroniques édité par la direction des Archives de France [France, 2002]. Ce texte précise que la conservation des documents électroniques ne peut être efficace que si l'archiviste intervient très en amont du processus de conservation des données, idéalement dès leur création. Cette intervention touche à la fois la structuration même des données et la discussion de la pertinence d'un archivage à long terme. Cela s'accompagne nécessairement d'une profonde transformation du métier d'archiviste. Celui-ci est amené à devenir à la fois animateur de projet et interface entre producteurs d'archives, informaticiens et institutions intéressées à l'archivage. J'ajoute que le schéma proposé entend répondre à de très fortes contraintes, à la fois techniques et budgétaires, puisque l'archivage des données numériques est coûteux et complexe et que bien d'autres pays que la France ont adopté des perspectives voisines.
- 3 Cela pose cependant quelques problèmes. Le plus important est que les lignes de la curiosité scientifique se déplacent avec le temps, ce qui conduit à la mise en exploitation de gisements de sources dormant parfois depuis des décennies. Un exemple contemporain en est l'intérêt des historiens du social pour les dossiers individuels de toutes sortes [Spire, 2005], alors qu'il a longtemps été d'usage de ne conserver, pour trace de tels fonds, que des récapitulatifs statistiques ou des échantillons, pas toujours suffisants pour une exploitation pertinente. Si, ce qui ne serait pas illogique, une normalisation à l'échelle nationale des pratiques archivistiques se met en place et si l'évolution de la profession amène ses acteurs à multiplier les tâches et à gagner en technicité, tout en les éloignant et en les distinguant des historiens professionnels, ce qui est probable, les futurs historiens pourraient vivement déplorer la perte de certaines sources sans pouvoir sauter de dépôt départemental en dépôt départemental à la recherche de vestiges miraculeusement préservés de fonds détruits presque partout.
- 4 Nous pouvons d'ailleurs déjà prévoir la nature de certaines de ces disparitions. Les documents émanant des institutions archivistiques, qu'elles soient françaises ou étrangères, privilégient la conservation des données textuelles et iconiques. Or les machines, particulièrement celles qui sont connectées en réseau, génèrent d'énormes quantités d'informations, susceptibles d'être exploitées par les sociologues et les historiens. Les fichiers *access-log* ainsi, quoiqu'ils ne soient pas codés en langage naturel, permettent la création d'indicateurs extrêmement puissants, qu'il s'agisse de se pencher sur l'intensité des échanges entre pôles universitaires [Barthélémy, Gondran et Guichard, 2002], ou les représentations et les pratiques cognitives des utilisateurs des ressources réseau [Guichard, 2001].
- 5 De même le choix fait, qui découle là encore de nécessités techniques et de contraintes budgétaires, de dissocier, lors de la préservation de nombreuses archives numériques,

contenu de l'information et codage/présentation de celle-ci, ne peut qu'inquiéter l'historien, habitué à considérer que l'aspect et la matérialité du document font source, tout en étant souvent des éléments essentiels des procédures d'authentification.

- 6 Si à ces remarques nous ajoutons la conscience de la fragilité des supports physiques, les dangers de toute opération de migration des données, pourtant nécessaire en l'état actuel de la technologie, et le coût élevé de l'archivage numérique et de la maintenance de l'information numérique, la seule certitude de l'historien est que le processus d'archivage électronique n'offrira pas à ses successeurs tout ce dont ils aimeraient disposer. Cela n'est scandaleux que pour celui qui oublie que l'archive ne fait toujours que conserver des traces choisies et épargnées des vicissitudes des époques anciennes. Il reste qu'il apparaît souhaitable tant de limiter l'ampleur de ces pertes, que d'en contrôler la nature, et qu'intégrer au processus d'archivage des historiens ès qualités, susceptibles d'évaluer l'intérêt pour la recherche de certaines sources, serait un moyen de le faire. De même est nécessaire la mutualisation des expériences et des ressources d'institutions et de centres de recherche engagés pour leur propre compte dans de telles opérations. J'ai conscience cependant de ce que de telles remarques, étant donné les priorités budgétaires actuelles, sont de l'ordre, émanant d'un historien, du vœu pieux.

## Quels historiens

- 7 Les responsabilités des historiens actuels sont d'un autre ordre. Elles touchent à la formation des historiens futurs, qui seront appelés à manipuler des archives numériques. Le maniement de celles-ci exigera en effet des compétences spécifiques, du fait, tant du volume d'information qu'il faudra manier, que des conditions de l'accès aux données. Même si l'historien du futur regrettera sans doute l'imprévoyance des générations antérieures, qui n'auront pas préservé les données qui auraient pu satisfaire sa curiosité, il sera surtout confronté à la pléthore d'informations. Cela posera, et vite, tant la question du repérage de l'information pertinente, que celui de l'exploitation optimale de vastes corpus documentaires, qu'il serait dommage de traiter comme des réserves de citations destinées à illustrer un discours préconstruit. Les outils de la lexicométrie ou des statistiques en permettent, en effet, *a minima*, une description synthétique. Cela revient à dire qu'il faudra souvent, pour pouvoir utiliser ces ressources de façon efficace, tant une connaissance minimale des principes de l'informatique, qu'une compréhension des modes de structuration de l'information caractéristiques des bases de données relationnelles et une culture statistique, fût-elle modeste. Il est possible de plus que se mettent en place des formes inédites de division du travail au sein de la profession historique. Si en effet ces modifications ne déterminent pas à elles seules de transformations institutionnelles, par ce qu'elles exigent pour l'exploitation optimale des ressources l'alliance de compétences nombreuses et diverses, elles dévoilent le caractère éminemment collectif et social de la production scientifique et peuvent inciter à des formes collectives de recherche ou les nécessiter. Cela suppose qu'émergent des personnels capables de mettre en œuvre, au sein d'équipes, de telles compétences. Le paradoxe est que ces besoins apparaissent alors même que l'utilité d'une formation des historiens à ces outils est vivement contestée au sein des universités, pour des raisons qu'il n'est pas dans notre propos de développer ici. Il s'ensuit que les archives électroniques, qui font aujourd'hui l'objet de

toute l'attention des documentalistes et des archivistes, pourraient attendre quelque temps leurs historiens, même s'il est fort probable que quelques pionniers autodidactes se lanceront avidement à l'assaut de ces nouvelles redoutes.

## Quelle histoire

- 8 Il n'est pas certain d'ailleurs, mais nous entrons là dans le domaine de la spéculation, qu'ils écrivent tout à fait la même histoire que leurs devanciers. Malgré la célébration depuis plusieurs décennies de l'histoire problème, les historiens sont encore souvent les experts d'un ou de quelques fonds et nos travaux sont parfois tout autant la mesure et l'exploration d'un ou de quelques corpus, que nous connaissons bien, que celles d'un problème et d'une question. Il n'y a d'ailleurs dans mon esprit rien de répréhensible à cela, qui s'explique par de pressants impératifs pratiques. La possibilité d'accéder à de multiples banques de données structurées et d'y effectuer des recherches par mot-clé, voire en *full text*, ce qui est aujourd'hui tout à fait impossible, pourrait, au risque d'ailleurs de faire paraître moins vitale la connaissance de l'organisation et de la structure des fonds, transformer l'économie des productions historiennes, en affranchissant celles-ci, dans une certaine mesure, de l'organisation matérielle des dépôts d'archives.
- 9 Il est probable également, la tendance est déjà observable du fait de la mise en ligne de ressources bibliographiques, que les appareils documentaires et bibliographiques jugés nécessaires au sérieux d'une recherche tendent à prendre du poids, puisque le temps nécessaire à la collecte de l'information devrait être réduit, dans des proportions d'ailleurs difficiles à estimer. La maîtrise des techniques garantes de ces gains de productivité a en effet elle-même un coût en temps qui est loin d'être négligeable. Si nous ajoutons à cela le fait que la numérisation permet, mais nous quittons ici le domaine archivistique, la production de dispositifs savants complexes et distincts des formes sacro-saintes que sont l'article et le livre (dispositifs multimédias, système de gestion d'information, écriture logicielle), les produits livrés par les futurs historiens du temps présent ou de notre futur immédiat, soit par les utilisateurs de ces archives électroniques émergentes, pourraient être fort éloignés de nos normes actuelles.
- 10 C'est là conclure que les enjeux sont d'importance et que les transformations de l'archivage en cours contribuent à définir tant le profil de l'historien de demain, ou des collectifs historiens futurs, que les structures et les formes des productions historiennes. Se transforment simultanément les matériaux et les formes de l'accès aux matériaux des historiens, et les dispositifs d'écriture à leur disposition, soit les dispositifs cognitifs de ces professionnels de l'interprétation.